



ÉCONOMIE | LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

PREMIER SEMESTRE 2024:

NAVIGUER DANS L'INCERTITUDE, UNE ÉCONOMIE SOUS PRESSION

#4 | Décembre 2024

OBSERVATOIRE | Note de conjoncture

Chiffres clés de Lannion-Trégor Communauté à la fin du 1^{er} semestre 2024

(Évolution par rapport au 1^{er} semestre 2023)



-27 emplois salariés privés

-0,15 % en un an
(+1,1 % en Bretagne)

Source : Urssaf



En hausse:

- Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- Services administratifs et soutien
- BTP
- Hôtellerie-restauration



En baisse:

- Industrie agroalimentaire
- Autres industries

4 234 déclarations préalables à l'embauche (contrats d'un mois minimum) au 1^{er} semestre 2024

-7,3 % en un an
(-4 % en Bretagne)

Source : Urssaf



19 procédures collectives

au 1^{er} semestre 2024

(-32 % en un an)

Source : Capfinancials - Traitement Adeupa

6,4 % de taux de chômage au 2^e trimestre 2024 dans la zone d'emploi de Brest

-0,1 point en un an
(5,9 % en Bretagne)

Source : Insee



8 302 m² autorisés en immobilier d'entreprise

+42,6 % en un an

Source : SDES Sit@del2



293 logements autorisés

-16,7 % en un an

Source : SDES Sit@del2



6 648 demandeurs d'emploi

dans les catégories A, B et C

au 2^e trimestre 2024

-0,2 % en un an
(+1,3 % en Bretagne)

Source : Dreetts Bretagne



Focus : une diminution du nombre de procédures collectives localement

19 procédures de liquidation et redressement judiciaire (-32 % sur un an)

14 ans : l'ancienneté moyenne des entreprises concernées par une procédure collective

En résumé

Le territoire de Lannion-Trégor Communauté, à l'instar du reste du paysage national, navigue à vue dans un environnement incertain. Si le chômage reste à un niveau historiquement bas, la dynamique d'emploi se rétracte, par le biais d'embauches moins nombreuses. La demande d'emploi continue sa décrue, mais à un rythme moins élevé qu'à la sortie de la crise sanitaire, et les jeunes actifs font une nouvelle fois les frais d'un environnement économique sous pression.

Activité économique

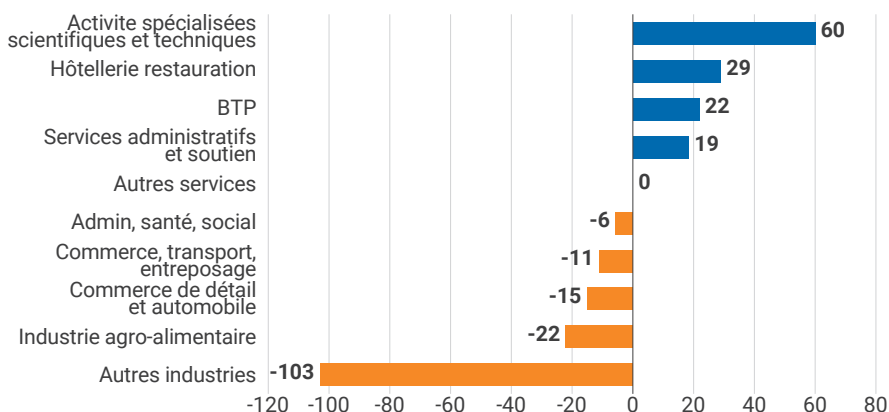
Une dynamique d'emploi salarié atone

Après plusieurs mois de croissance régulière depuis la fin de la crise sanitaire, l'emploi salarié de Lannion-Trégor Communauté connaît un premier coup d'arrêt à la dynamique observée jusqu'alors. En effet, avec un recul de 0,1 % des effectifs salariés entre les premiers semestres 2023 et 2024, 27 emplois de moins sont décomptés sur le territoire. Ce volume, peu important, est le signal d'une activité économique relativement atone sur la période, et d'un contexte général moins porteur. Cette dynamique est pour autant moins favorable qu'à l'échelon régional (+1,1 %).

Cette quasi-stabilité de l'emploi salarié masque cependant de fortes disparités entre secteurs, et parfois à contre-courant de la dynamique observée en Bretagne. Ainsi, les activités spécialisées, scientifiques et techniques, sont particulièrement pourvoyeuses d'emplois sur la période, avec pas moins de 60 emplois supplémentaires. De la même manière, l'hôtellerie restauration gagne 29 emplois, confirmant l'orientation favorable de l'activité touristique. Plus surprenant, le secteur du bâtiment et des travaux publics, avec 22 emplois supplémentaires (+1,3 %), semble résister entre les premiers semestres 2023 et 2024, alors même que la tendance observée à l'échelon régional n'est pas favorable (-1,3 %).

À l'inverse, les autres industries, avec 103 emplois de moins en un an, portent majoritairement la baisse du volume d'emplois salariés. La liquidation de l'entreprise de panneaux solaires Recom-Sillia en mai, explique en partie cette trajectoire, pourtant positive à l'échelon régional (+1 %). De la même manière, l'industrie agroalimentaire, avec un recul de 4,5 % des effectifs, connaît une évolution différenciée de celle observée en Bretagne (+0,5 %).

Évolution de l'emploi salarié privé par secteur d'activité entre les premiers semestres 2023 et 2024 dans Lannion-Trégor Communauté



Source: Acooss-Urssaf - Traitement: Adeupa

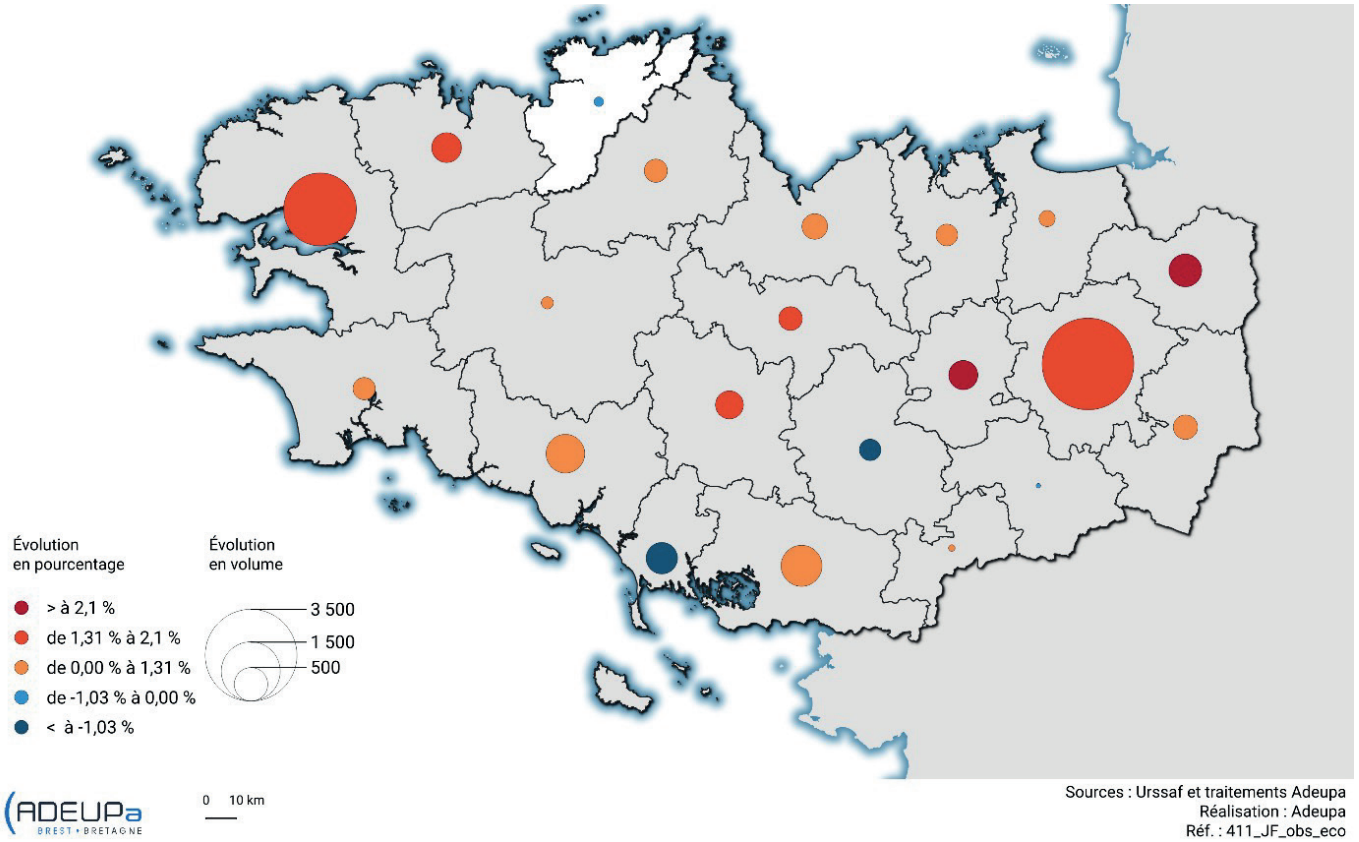
PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES 2024-2025: VERS UNE REPRISE ÉCONOMIQUE SUR FOND DE REFLUX DE L'INFLATION



La Banque de France, par le biais de ses publications de prévisions macroéconomiques dans le cadre de l'Eurosystème, prévoit dans son scénario central une sortie progressive de l'inflation sans récession, permettant une reprise de la croissance plus nette en 2025 et 2026.

Pour l'année 2024, la croissance resterait cependant modérée, à hauteur de 0,8 %, avant de se renforcer à 1,2 % en 2025 et 1,6 % en 2026, soutenue par la reprise de l'investissement privé et la détente des taux d'intérêt. L'emploi s'opérerait en ajustement retardé face au ralentissement de l'activité pour la fin d'année 2024, avant une augmentation transitoire du taux de chômage au cours de l'année 2025 et une reprise de l'activité et la baisse du taux de chômage à 7,6 % en fin d'année 2026.

Globalement, les projections macroéconomiques soulignent une sortie progressive et durable de la tendance inflationniste, favorisant la reprise de la consommation, face au rebond du pouvoir d'achat des ménages, ainsi que les investissements, favorisés par une détente des taux d'intérêt directs. Cependant, les projections pour les années 2025 et 2026 mettent en avant l'attention particulière à la réduction du déficit budgétaire, qui pourrait venir largement perturber les tendances.

Variation de l'emploi salarié privé par pays breton entre les 2^d trimestres 2023 et 2024

Couvent des Ursulines

Crédit : Thibault Porriel

Immobilier d'entreprise : un premier semestre porté par les projets publics et l'artisanat

Le premier semestre 2024 se caractérise par la dynamique des autorisations de locaux d'activité dans Lannion-Trégor Communauté. Avec un peu plus de 8 300 m² autorisés, le volume s'inscrit en croissance de 42,6 % en un an. S'il ne s'agit pas d'un record sur le territoire pour un début d'année, le volume d'autorisations s'avère cependant important.

L'ensemble des secteurs d'activité ne connaissent cependant pas des volumes d'autorisations comparables. Avec 2 571 m², les services publics et d'intérêt collectif contribuent fortement à la tendance des six premiers mois de l'année. Ce volume, en croissance de plus de 150 % sur un an, est notamment porté

par le lycée d'enseignement agricole de Pommerit (1 346 m²), permettant la construction de trois équipements dont un hall d'agroéquipement, un hall de transformation alimentaire, ainsi qu'une chaufferie bois.

L'artisanat constitue le deuxième secteur d'activité en volume, avec 1 980 m² autorisés au premier semestre, soit une croissance de 132,7 % en un an. Une partie de ce volume est notamment le fait de l'entreprise Symbiomer qui s'étend sur 560 m². Spécialisée dans la production et la transformation d'algues, l'entreprise s'est implantée à Penvenan au cours de l'année 2021, dans un bâtiment de 3 000 m² et dans lequel elle a déjà investi près de 4 millions d'euros.

Inversement, les autorisations de commerces et d'entrepôts sont en recul (respectivement -3,1 % et -53 %). Dans le second cas, cette baisse intervient après une année 2023 particulièrement active sur le plan des autorisations de locaux.

Principaux permis déposés au cours du 1^{er} semestre 2024 (surface autorisée > 450 m²)



- **Lycée d'enseignement agricole Pommerit - Parc Creis, La Roche-Jaudy** - 1 346 m² (service public : enseignement)



- **TM Immo TP (SCI) - Z.A. de Buhulien, Lannion** - 699 m² (mixte : bureau, commerce et industrie)



- **Symbiomer - rue de Tréguier, Penvenan** - 560 m² (artisanat)

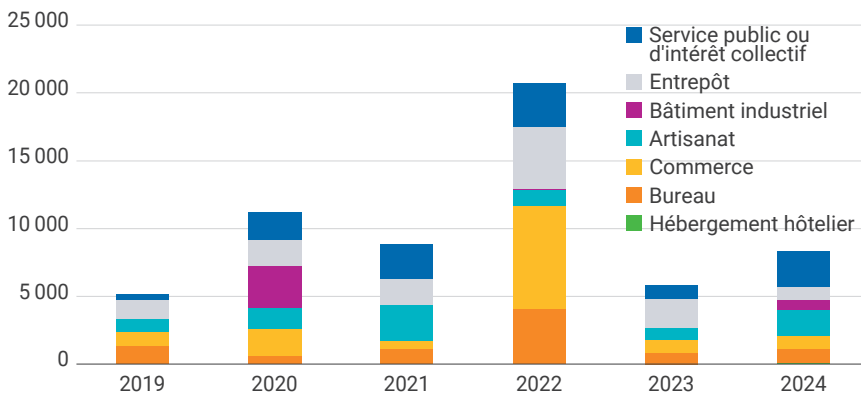


- **Kresk Développement Immobilier - rue de Traou Meur, Trébeurden** - 503 m² (commerce)



- **Kerfri Invest - rue Joseph Cugnot, Perros-Guirec** - 462 m² (mixte : entrepôt et bureau)

Surface de locaux d'activités autorisée (en m²) entre les premiers semestres 2019 et 2024 à Lannion-Trégor Communauté



Source : SDES Sit@del2 - traitement Adeupa



Travaux route de Buhulien à Rospez

Focus : liquidations et redressements judiciaires

Contexte national et régional

Depuis un point bas en 2021, la France fait face à une forte poussée des liquidations et redressements judiciaires. Le premier semestre 2024 ne déroge pas à la tendance : plus de 33 000 défaillances d'entreprises sont comptabilisées, soit une hausse de 18 % par rapport à la même période de 2023. Au total, ce sont près de 102 500 emplois qui se retrouvent menacés dans l'hexagone. Malgré tout, cette croissance continue semble en phase de décélération. La hausse est ramenée à +23 % au deuxième trimestre 2024 alors qu'elle était de 35 % en 2023 et de 49 % en 2022. Les TPE (très petites entreprises, comptant moins de 10 salariés) représentent toujours l'écrasante majorité des défaillances observées, avec plus de 90 % des cas. Cependant, les procédures de moyennes et grandes entreprises (PME-ETI) atteignent également des niveaux inquiétants. Selon le groupe BPCE, 5 349 défaillances de PME-ETI sont enregistrées entre le quatrième trimestre 2023 et le troisième trimestre 2024, soit trois fois plus qu'en 2021. Signal d'alerte supplémentaire, plus de la moitié des entreprises ont plus de 10 ans. Le tissu productif est donc touché en profondeur, un grand nombre de structures robustes et anciennes n'arrivent plus à faire face.

Selon les données du conseil national des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires (CNAJMJ), ce sont les activités immobilières qui enregistrent la plus forte hausse du premier trimestre 2024 (+69 % par rapport à 2022). Les secteurs de la construction, du commerce ainsi que les services administratifs et de soutien sont également en difficulté.

La Bretagne connaît elle aussi une progression des défaillances, qui s'élevaient à 1 260 au premier semestre 2024 contre 1 069 à la même période de 2023 (+18 %). Cette hausse moindre qu'à l'échelle nationale au second trimestre 2024 (+21 % en Bretagne contre +23 % en France) est similaire aux régions Grand Est et Paca.

Plusieurs facteurs expliquent cette poussée des défaillances. Alors que la croissance économique s'affaïsse de plus en plus, l'inflation (notamment la hausse des prix de l'énergie) fait peser des charges supplémentaires pour les entreprises et contribue à la réduction de la consommation des ménages (diminution du pouvoir d'achat, épargne défensive). Cette conjoncture défavorable s'accompagne d'une difficulté structurelle : celle de l'après-covid.

En effet, les années post-covid constituent une anomalie. Selon Altares, plus de 50 000 défaillances d'entreprises y ont été évitées grâce aux aides étatiques. Le gouvernement a mis en œuvre un dispositif exceptionnel de garanties permettant de soutenir le financement bancaire des entreprises, à hauteur de 300 milliards d'euros (prêt garanti par l'État-PGE). Le dispositif pèse sur les finances des entreprises, d'autant qu'il s'agit d'une dette dite « improductive » n'ayant pas pour but de développer l'activité, mais uniquement de maintenir l'entreprise dans un contexte de crise. Ainsi, bon nombre d'entreprises ont été maintenues à flot, même celles qui auraient pu disparaître dans un contexte classique, et peinent à se relever aujourd'hui.

Une diminution du nombre de procédures collectives à Lannion-Trégor Communauté

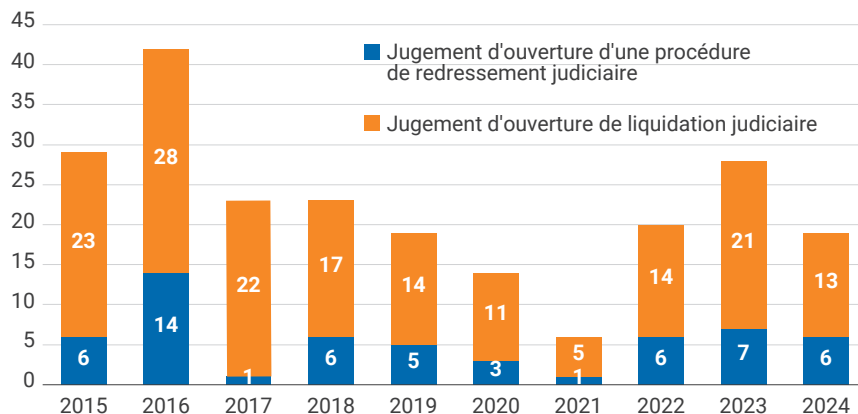
Après une hausse de deux années consécutives, Lannion-Trégor Communauté voit son nombre de défaillances d'entreprises baisser, passant de 28 au premier semestre 2023 à 19 au premier semestre 2024 (-32 %). Ainsi, 13 entreprises sont concernées par une procédure de liquidation judiciaire avec une majorité de TPE représentant 16 emplois, notamment dans les secteurs de la restauration et du commerce. De plus, 6 sociétés sont sous l'effet d'une pro-

cédures de redressement judiciaire, avec une soixantaine d'emplois menacés dans les domaines de la construction et de la fabrication de machines. L'ensemble de ces entreprises ont en moyenne 14 ans d'ancienneté.

Quelles perspectives à court et moyen terme ?

À la vue des tendances actuelles, le nombre de défaillances d'entreprises en France en 2024 devrait s'approcher de son record, s'établissant à 64 000. Selon Altares, les signaux positifs observés au cours du premier semestre, notamment un certain nombre d'activités en B2C mieux orientées qu'auparavant, pourraient laisser envisager un ralentissement plus franc des défaillances dans les mois à venir. Un plateau pourrait donc être atteint cette année. Cependant, sans amélioration nette de la conjoncture, de nombreuses entreprises fragilisées par la « dette covid » resteraient en difficulté, notamment certaines PME de taille « moyenne » n'ayant pas la structure financière suffisante pour pouvoir rivaliser sur les appels d'offres et financer leur développement.

Nombre d'ouvertures de procédures de liquidation judiciaire et de redressement au 1^{er} semestre dans Lannion-Trégor Communauté



Source : Capfinancials - Traitement Adeupa

Marché de l'emploi

Moins de demandeurs d'emploi, mais des jeunes qui restent vulnérables

Au cours du second trimestre 2024, 2 800 demandeur-euses d'emploi de catégorie A étaient dénombrés sur le territoire de Lannion-Trégor Communauté. Ce volume est en recul de 2,2 % sur un an, une dynamique plus favorable que celle observée à l'échelon départemental (-0,8 %), régional (-0,2 %) ou national (+0,3 %).

Chiffres clés de la demande d'emploi dans Lannion-Trégor Communauté :

2 800 demandeurs d'emploi de catégorie A (-2,2 % en un an ; -0,2 % en Bretagne)

6 648 demandeurs d'emploi de catégories ABC (-0,2 % en un an ; +1,3 % en Bretagne)

Évolution de la demande d'emploi de catégorie A suivant les principaux profils en un an :

Les femmes (-4 % ; -1,8 % en Bretagne)

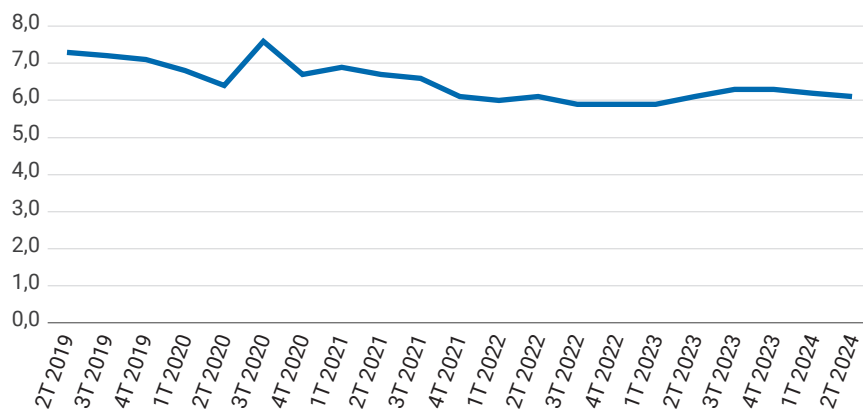
Les jeunes de moins de 26 ans (+4,9 % ; +3,6 % en Bretagne)

Inscrits depuis plus de 3 ans (-0,6 % ; -9,8 % en Bretagne)

Bénéficiaires du RSA (-4,5 % ; -2,1 % en Bretagne)

Source : Dares - France Travail, STMT - Traitement Dreets Bretagne

Taux de chômage dans la zone d'emploi de Lannion entre le 2^e trimestre 2019 et le 2^e trimestre 2024



Source : Insee - Traitement : Adeupa

Cette tendance est cependant plus mesurée toutes catégories confondues (A, B et C), avec une légère baisse (-0,2 %) sur un an, pour concerner 6 648 personnes au total. La trajectoire est similaire à l'échelle départementale (+0,3 %) mais plus favorable qu'à l'échelon régional (+1,3 %) ou national (+0,7 %).

Malgré une demande d'emploi en recul, l'approche par profil est plus nuancée. Ainsi, les femmes sont moins nombreuses à chercher un emploi au cours du second trimestre 2024 et en recul de 4 % en un an. Inversement, les jeunes se trouvent de nouveau particulièrement vulnérables sur le marché du travail, et sont plus nombreux à rechercher un emploi. Les jeunes de moins de 26 ans sont en hausse de 4,9 %. Cette tendance est comparable à la trajectoire observée à d'autres échelles. En effet, les jeunes apparaissent plus exposés au risque de chômage lorsque le marché du tra-

vail se tend, et cela pour plusieurs raisons. En période d'incertitudes économiques et de ralentissement conjoncturel, les entreprises ont tendance à geler les embauches, ce qui affecte particulièrement les nouveaux entrants sur le marché du travail. Par ailleurs, leur moindre expérience professionnelle les pénalise.

Enfin, la transition de Pôle emploi à France Travail au 1^{er} janvier 2024 a pu occasionner une réévaluation du statut de certains demandeurs d'emploi. Ces ajustements administratifs peuvent momentanément augmenter les effectifs des catégories A, B et C. Toutefois, en tenant compte de la situation économique actuelle et du fait que les demandeurs d'emploi des catégories B et C ont souvent des emplois partiels, cette hausse traduit une précarisation croissante de l'emploi.



Crédit : Adeupa

Une remarquable stabilité du taux de chômage

Pour le 11^e trimestre consécutif, le taux de chômage de la zone d'emploi de Lannion se stabilise à un faible niveau, soit 6,4 %. Il n'évolue pas en un an, et s'inscrit même en recul de 0,1 point comparativement au 4^e trimestre 2023. Cette tendance particulièrement favorable est également constatée à l'échelon régional, avec un taux de chômage de 5,9 %, stable sur un an, et en repli de 0,1 point comparativement au trimestre précédent. Il s'agit, une fois encore, du taux de chômage régional le plus faible, seulement devancé par les Pays de la Loire (5,8 %). À l'échelon départemental, le taux de chômage s'établit, quant à lui, à hauteur de 6,2 % de la population active et enregistre exactement les mêmes évolutions.

Au niveau régional, le taux de chômage recule dans 14 des 20 zones d'emplois, atteignant -0,2 points pour celles de Morlaix, Redon, Quimper ou Carhaix-Plouguer. Il est stable pour cinq autres zones d'emploi, et en hausse pour Vitré, seule zone d'emploi à connaître cette orientation, mais qui est également celle dont le taux de chômage est le plus faible de Bretagne (3,9 %), proche du taux de chômage frictionnel.

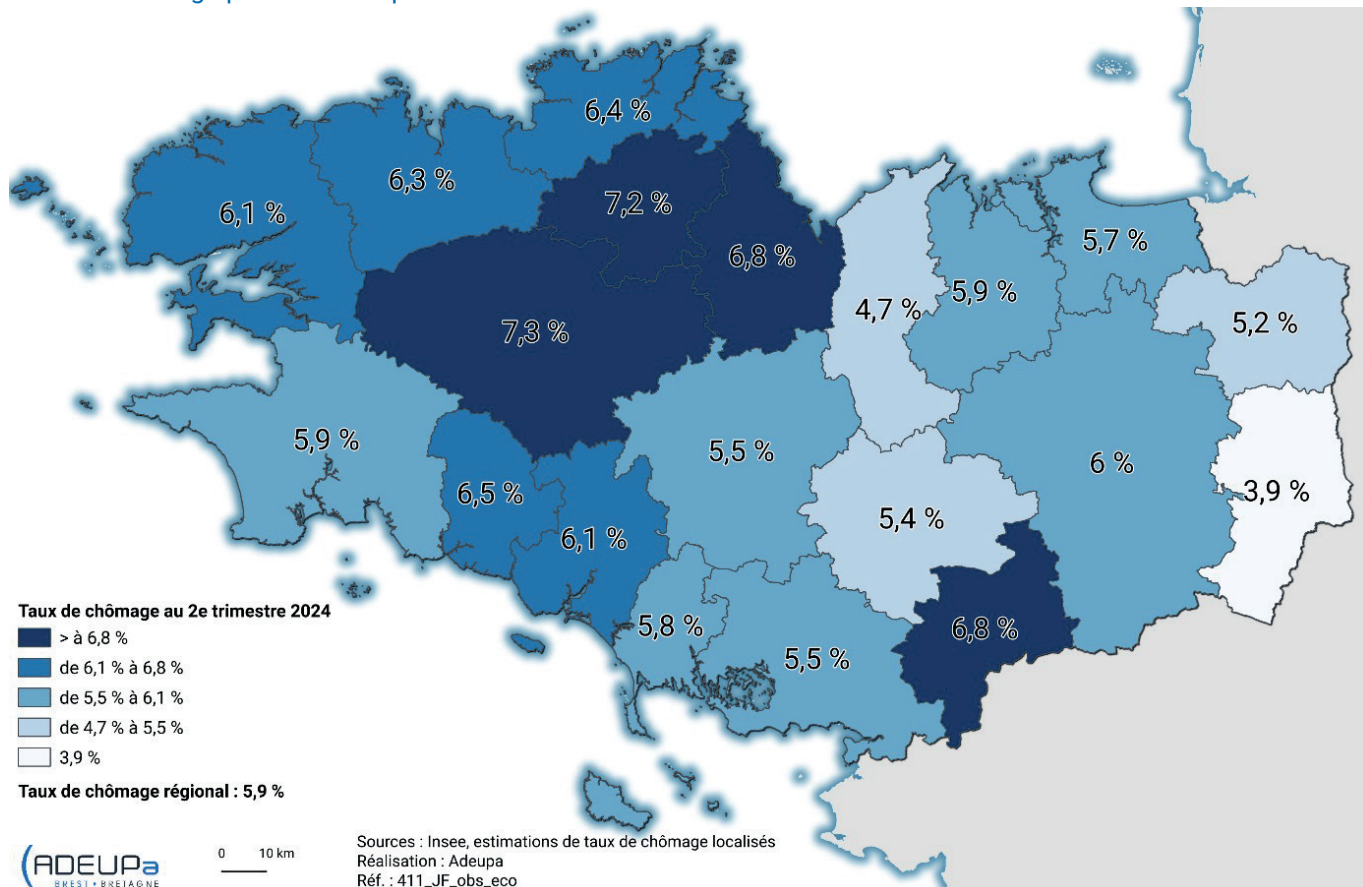
Cette tendance de long terme s'explique par plusieurs facteurs, notamment la conjoncture économique favorable depuis la sortie de la crise sanitaire et la création importante d'emplois depuis plusieurs semestres consécutifs.

La demande de main-d'œuvre, particulièrement soutenue, favorise le maintien d'un faible taux de chômage et induit de fortes tensions sur le marché du travail.



Crédit : Adeupa

Taux de chômage par zone d'emploi au 2^d trimestre 2024



Des embauches en fort recul

Au cours du premier semestre 2024, un peu plus de 4200 déclarations préalables à l'embauche (DPAE) d'une durée supérieure à un mois ont été enregistrées dans Lannion-Trégor Communauté. Le recul de 7,3 % en un an se traduit par 335 contrats de moins. En Bretagne, la tendance observée est comparable (-4 %), mais dans une proportion moindre. La mise en parallèle de cette situation et d'une quasi-stabilité de l'emploi salarié privé peut être le signal de la part des entreprises d'une posture de protection des emplois actuellement occupés, tout en anticipant un contexte économique moins porteur, impliquant donc une limitation des nouvelles embauches.

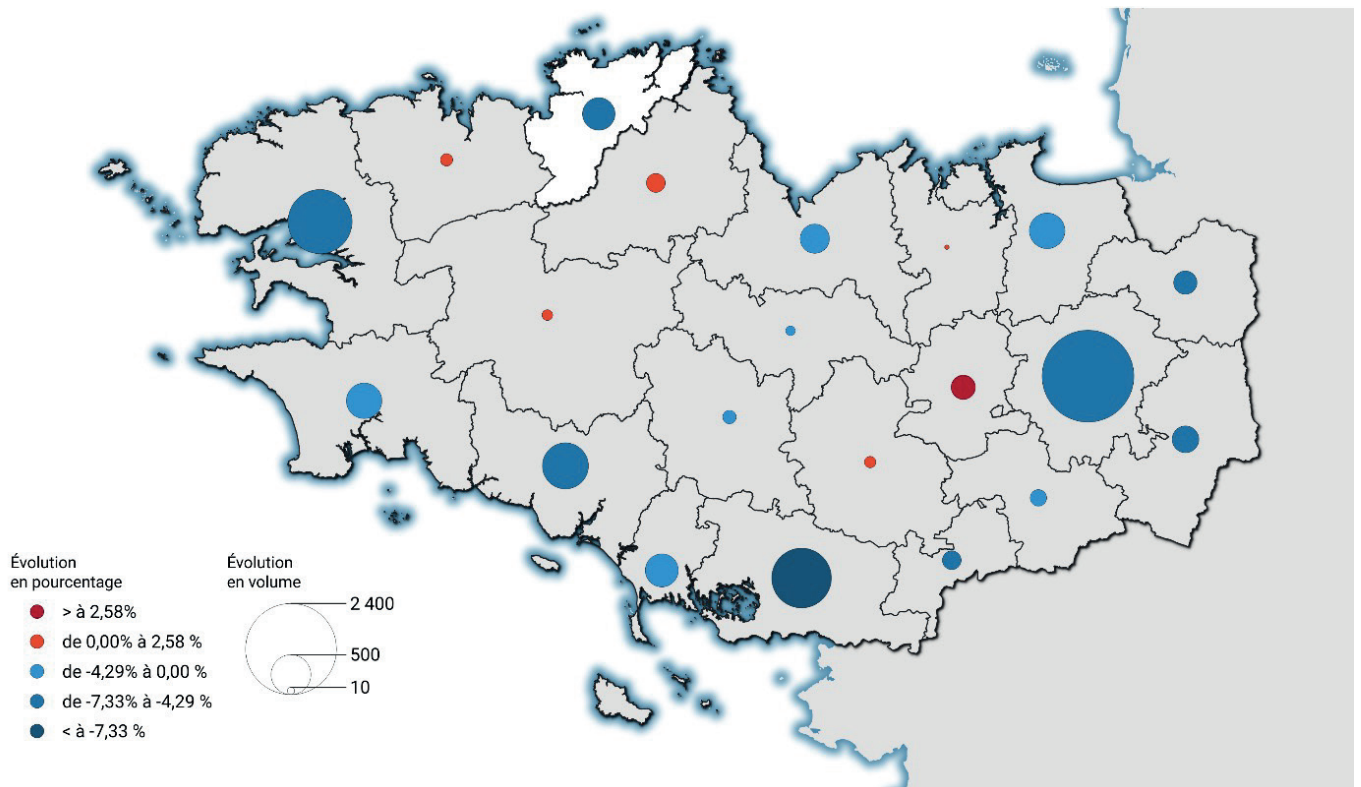
Dans le détail, ce recul concerne notamment les contrats à durée indéterminée, moins nombreux au cours du premier semestre (-9,7 %), quand les contrats à durée déterminée supérieurs à un mois diminuent de 5,8 %. Après deux années records au-dessus de la barre symbolique des 4500 déclarations préalables à l'embauche, le repli observé sur le territoire constitue l'un des premiers signaux d'un ralentissement de l'activité économique.

Dans une approche sectorielle, seul le domaine des autres services (services administratifs, activités de soutien, services aux entreprises...) affiche une progression des DPAE supérieures à un mois, avec 54 contrats supplémentaires en un an. Inversement, l'ensemble des autres secteurs (BTP, commerce, hôtellerie, café, restauration et industrie) enregistrent un recul des embauches, dans des proportions variées.

Ainsi, avec respectivement 140 et 108 contrats de moins, l'hôtellerie, café et restauration et le commerce sont ceux qui connaissent le recul d'embauches le plus important en volume. Pour le premier, ce recul marqué intervient après une année exceptionnelle du fait de l'ouverture du Grand Hôtel de Perros-Guirec.

L'industrie, avec 81 contrats de moins, suit la trajectoire du secteur de la construction (-61), marqué par le recul actuel de l'activité et un appauvrissement des carnets de commandes.

Évolution annuelle des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) dans les pays bretons entre les 1^{er} semestres 2023 et 2024



Ménages

Des autorisations de logements en recul, sur fond de difficultés de la filière construction

Après une année 2023 record, le début d'année 2024 s'est démarqué par un recul des autorisations de logements. En effet, avec 293 logements autorisés au cours des 6 premiers mois de l'année 2024, contre 352 un an auparavant, la baisse atteint près de 17 % du nombre d'autorisations. Cette trajectoire ne doit cependant pas masquer le niveau encore relativement important des permis de construire, puisqu'en moyenne depuis 2013, 273 logements sont autorisés sur le territoire de Lannion-Trégor Communauté au premier semestre.

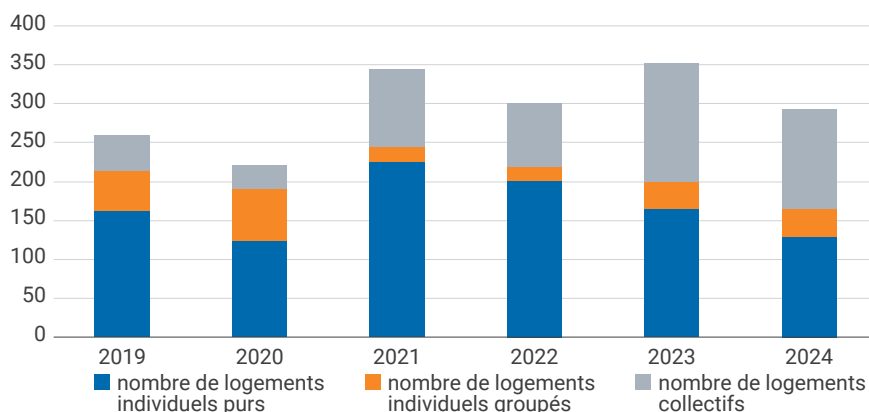
Dans le détail, le volume d'autorisations apparaît localement porté par les logements individuels purs (129 autorisations), et le logement collectif (127 autorisations). Pour autant, ces deux catégories sont également caractérisées par un recul des permis accordés, avec respectivement 22,3 % et 17 % d'autorisations de moins qu'un an plus tôt. Inversement, le logement individuel groupé, avec un volume contenu (37 autorisations), se montre dynamique sur la période (+12 %).

Si les volumes semblent toujours importants sur la première partie de l'année, en lien avec la mise en œuvre du Programme local de l'habitat, et par le biais de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat pour la période 2020-2024, cette tendance ne doit pas occulter le ralentissement de la trajectoire. En effet, il peut s'expliquer par plusieurs facteurs économiques et conjoncturels qu'il convient de rappeler.

En premier lieu intervient la question du financement. Avec des taux d'intérêts toujours élevés, l'accès aux crédits est plus coûteux. Cette situation a eu pour effet de dissuader ou de retarder les investissements de promoteurs immobiliers et des particuliers. L'inflation, bien que désormais en recul, a entraîné avec elle une hausse des coûts des matières premières et des services, augmentant en parallèle les coûts de production. Enfin, la réglementation, avec l'entrée en vigueur de nouvelles normes environnementales ou de construction, a également des incidences sur les pratiques de construction et les coûts.

« Un niveau encore relativement important des permis de construire »

Nombre de logements autorisés au premier semestre entre 2019 et 2024 à Lannion-Trégor Communauté



Source : SDES, Sit@del - Traitement : Adeupa



Crédit : Adeupa

Des ménages qui épargnent face à l'incertitude économique

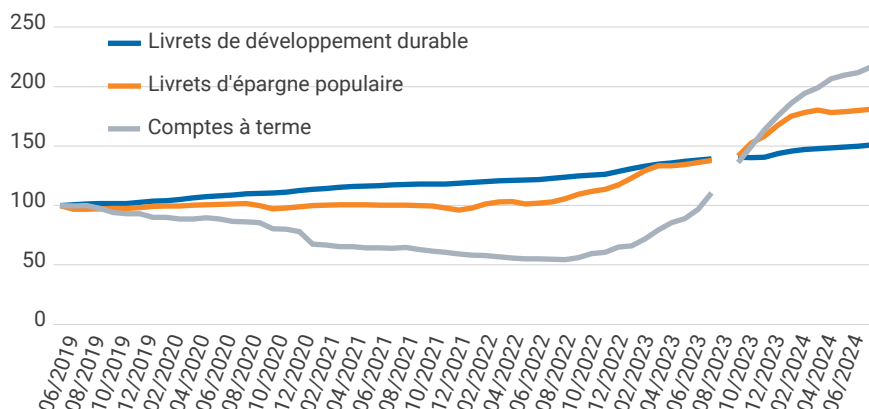
En juin 2024, la confiance des ménages se re-pliait légèrement en France selon l'Insee¹. Alors qu'il était établi à hauteur de 86 en juin 2023, et de 90 en mai 2024, il était de 89 à mi-année. Cet indicateur, calculé à partir des réponses des ménages, baisse ainsi d'un point, et s'établit bien en deçà de sa moyenne de longue période (100 entre janvier 1987 et décembre 2023). Dans le même temps, l'opinion des foyers concernant leur capacité d'épargne future se dégrade, et correspond à une baisse de quatre points.

Le desserrement, opéré par petits pas, des taux d'intérêt depuis la Banque centrale européenne, n'a pas encore permis de relancer le marché de l'immobilier, neuf comme d'occasion. Les encours liés aux crédits pour l'habitat ont très peu progressé durant l'année (+1,5 %) et atteignent un plateau, une situation qui renvoie à la période 2014-2015. L'effondrement (-14 % en un an) des encours liés aux plans d'épargne logement amorcé en 2022 semble donc se poursuivre et souligne la distance qui s'installe actuellement entre les ménages et le marché immobilier.

1. Mis en œuvre par l'Insee. L'indicateur synthétique de confiance des ménages résume leur opinion sur la situation économique: plus sa valeur est élevée, plus le jugement des ménages sur la situation économique est favorable. Il est calculé selon la technique de l'analyse factorielle, qui permet de résumer l'évolution concomitante de plusieurs variables dont les mouvements sont très corrélés.

Fichier qui liste les personnes interdites d'utiliser un chèque et/ou une carte bancaire en raison d'incidents liés à l'utilisation de ces moyens de paiement (ex: chèque sans provision, ...).

Évolution des encours des produits d'épargne des Costarmoricains en base 100 (juin 2019)



Source : Banque de France (données non disponibles en août 2023)

Les difficultés financières rencontrées par les ménages costarmoricains semblent se stabiliser au 1^{er} semestre 2024. Le nombre de dépôts de dossiers de surendettement progresse tout de même de 2,2 % et redépasse le seuil des 500 demandes sur la période de janvier à juin.

En revanche, le volume de personnes inscrites au fichier central des chèques baisse de près de 6 % par rapport à l'an dernier. Le recul est plus prononcé sur les profils inscrits pour « interdiction d'utiliser une carte bancaire » (-18 %), dont la situation échoit au bout de deux ans, contre cinq années pour les personnes enregistrées pour incident sur chèque. Cela traduit une tendance à l'amé-

lioration alors que la situation des ménages s'était redégradée en 2022, au sortir de la crise covid. Cette trajectoire est à prendre avec prudence au regard du durcissement budgétaire que projette de réaliser le gouvernement, et dont les impacts pourraient se reporter pour partie sur les ménages précaires.

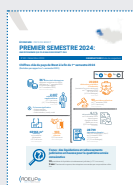
Dans l'ensemble, le volume d'épargne des ménages costarmoricains se stabilise (+0,6 %). Certains produits restent largement plébiscités comme le livret d'épargne populaire (+32 %) en raison de la rémunération favorable offerte, ainsi que les livrets de développement durable dont le rythme de progression des encours s'accélère légèrement dans le temps (+8 % en un an).

Pour aller plus loin

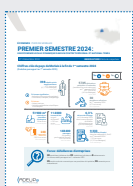
Avec l'Adeupa



[Observatoire de l'économie de Lannion-Trégor Communauté au 2^d trimestre 2023](#)



[Observatoire de l'économie du pays de Brest au 1^{er} semestre 2024](#)



[Observatoire de l'économie du pays de Morlaix au 1^{er} semestre 2024](#)



[Observatoire de l'économie de Guingamp Paimpol Agglomération au 1^{er} semestre 2024](#)

Et ailleurs

- Banque de France : [Tendances régionales : Bretagne - juin 2024 | Banque de France](#)
- Insee, tableau de bord de la conjoncture en Bretagne : [Tableau de bord de la conjoncture : Bretagne | Insee](#)

LES OBSERVATOIRES | TOURISME

Direction de la publication : François Rivoal | **Réalisation :** François Le Pellec, Glen Joncour

Cartographie : Julien Florant | **Relecture :** Magali Can

Mise en page : Dynamo +

Contact : Adeupa Brest-Bretagne | 18 rue Jean Jaurès - 29200 Brest | Tél. : 02 98 33 51 71

contact@adeupa-brest.fr | Dépôt légal : décembre 2024

ISSN : 2425-9608 | Réf : 24-225 | Site web : www.adeupa-brest.fr



LICENCE OUVERTE
OPEN LICENCE